



## ZONE DE DISTRIBUTION : SESAM, R. GRIGNON

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2023

La recherche de molécules de dégradation des pesticides chlorothalonil et chloridazone (métabolites), débutée en juillet 2023, a mis en évidence leur présence dans l'eau distribuée à des concentrations supérieures à la limite de qualité, mais qui restent inférieures aux valeurs sanitaires actuellement définies pour limiter la consommation. Elle conduit à dégrader l'indice de qualité de l'eau distribuée pour l'année 2023. Dans l'attente des avis des agences d'expertise sanitaire nationales, un suivi renforcé est mis en place.

**B**

**A** : Eau de bonne qualité

**B** : Eau de qualité convenable

**C** : Eau de qualité insuffisante

**D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : P. MOULIN DE VEAU, P. QUEUE A LA VACHE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente plus de 5 communes, soit 3534 personnes. Le responsable des installations est : « SESAM ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ EAU FRANCE SAS - COTE D'OR » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **28**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **11,2 mg/L**  
Valeur maxi : **17,8 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**B**

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **10**  
Conformité : **90 %**  
Nombre de substances recherchées : **348**  
Valeur maxi : **0,12 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811**

### Quelques conseils



**PLOMB**

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



**ADOUCCISSEUR**

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



**ABSENCE**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



**SÉCHERESSE**

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **6**  
Valeur moyenne : **28,7 °f**  
Valeur maxi : **30,7 °f**

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 03/05/2024

UDI 021000859

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.